

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod DOC 19.01

***26079401***

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

12 JUIN 2026**Le Greffier**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0882 037 133****Nom**(en entier) : **KOSME FBA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Quai Arthur Rimbaud, 11 à 6000 Charleroi****Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs et renouvellement du mandat de commissaire**

(suivant procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/06/26)

L'assemblée générale nomme aux fonctions de commissaire la SRL " RSM INTERAUDIT ", dont les bureaux sont sis à 1180 Uccle, Chaussée de Waterloo, 1151, laquelle a déclaré désigner comme représentant Monsieur Lejuste Thierry, réviseurs d'entreprises. Le mandat de commissaire portera sur les exercices clôturés aux 31 décembre 2026, 2027 et 2028. Les émoluments du commissaire sont fixés à un montant de 11.000 EUR hors TVA par exercice à contrôler, indexables annuellement.

L'Assemblée Générale acte également le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Casappa Marco et ce, avec effet rétroactif du 28/03/2025 jusqu'au 27/03/2031 ainsi que celui de Monsieur Cavaletti Stefano pour la période du 01/06/2026 au 31/05/2032.

Casappa Marco,
Administrateur

Cavaletti Stefano,
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).